



Des plantes et des noms...

Mémoire bibliographique dans le cadre de l'UE « préparation au stage »
Master 1 BGAE-BEP-Biodiversité Végétale Tropicale (BVT)
Stage réalisé au sein de l'association Tela Botanica



Mélique DURECU

Mars 2011

Université Montpellier 2, UFR Sciences et Techniques du Languedoc,
Place Eugène Bataillon, 34000 Montpellier, France.

Dès l'aube de l'humanité, les plantes ont été utilisées comme médicaments, aliments, objets de décoration, poisons, matériaux, fétiches, symboles... Mais pendant des siècles, leur fonctionnement resta une notion imperceptible et mystérieuse. Ainsi, les hommes apprirent vite à les reconnaître, à échanger entre eux des informations à leur propos, et donc, à les nommer.

Les premiers ouvrages décrivant les plantes et leurs vertus firent leur apparition en Grèce avec Théophraste (vers 314 avant J.-C.) et Dioscoride (60 apr. J.-C.) et en Italie avec Pline (23-76 apr. J.-C.). Dioscoride dans son ouvrage en grec connu sous le nom de *Materia medica*, désigne les plantes médicinales en grec, latin, perse, syrien, égyptien et espagnol (ALLORGE, 2008). Les ouvrages de Pline et Dioscoride resteront jusqu'à la fin de la Renaissance les seuls ouvrages de base, copiés, recopiés et modifiés maintes fois, avec l'apport des sources arabes. Mais la méconnaissance des plantes d'où provenaient la matière médicale, les substitutions entre plantes pour un même usage et les confusions engendrées par les traductions ont abouti à un chaos de la nomenclature. En effet, les traducteurs, les commentateurs ou encore les praticiens s'accordaient rarement ; « *on donnait ainsi facilement vingt noms à la même plante et à vingt plantes le même nom* » (ROUSSEAU, 1802).

C'est au 16^{ème} siècle que l'on vit apparaître de « vrais » botanistes (Charles de L'Écluse (1526-1609), Mathias De Lobel (1538-1616), Andrea Cesalpino (1519-1603)...). Ces auteurs qui commençaient à réunir les espèces et à séparer les genres prirent conscience de la difficulté de s'accorder sur un nom. On vit ainsi de nombreux noms apparaître sous forme de longues phrases descriptives et embarrassantes appelées polynômes. Tous ces auteurs publiaient en latin, qui était la langue scientifique de l'époque, et qui est resté la langue de la nomenclature biologique.

C'est aux frères Bauhin¹ (surtout à Gaspard Bauhin), fin 17^{ème} siècle, que l'on doit l'établissement d'une synonymie entre les noms de plus de 3000 espèces de plantes donnés par des précédents auteurs. Ainsi, G. Bauhin commence par regrouper toutes les appellations désignant une même plante, puis dénomme cette plante selon la structure logique qu'il emploie pour sa nomenclature (SELOSSE, 2005).

Avec les grands voyages et face à l'afflux de végétaux qui résulte des grandes explorations, les botanistes durent rapidement trouver une méthode de classification ainsi qu'une nomenclature uniformisée. C'est ainsi que Tournefort (1656-1708) se distingua en réformant en partie la nomenclature et en attribuant systématiquement une espèce à un genre. Il définit le genre par un mot (en latin toujours) qu'il place en premier rang et le fait suivre par un ou plusieurs mots descriptifs déterminant ainsi l'espèce. Les noms des plantes restaient malgré tout de longues phrases devenues « *absolument insupportables* » (ROUSSEAU, 1802).

C'est Carl von Linné (1707-1778) qui entreprit l'immense travail de refonte générale des lourdes nomenclatures existantes en établissant un certain nombre de règles qu'il décline et applique dans son ouvrage *Species Plantarum* publié en juillet 1753. Dans son système, chaque espèce est désignée par deux mots (binôme linnéen) : un nom générique (nom de genre) auquel est associée une épithète qui qualifie l'espèce. De plus, il approfondit les recherches de synonymie botanique en portant une réelle attention aux travaux des frères Bauhin (notamment du *Pinax* de G. Bauhin). Linné rencontre grâce à sa nomenclature binomiale un franc succès étant donné qu'elle est encore aujourd'hui, dans le monde entier, la seule utilisée.

¹ Jean Bauhin (1541-1612) qui écrit, entre autre, *Historia plantarum universalis* publié posthume en 1650 et Gaspard Bauhin (1560-1624) qui écrit le fameux *Pinax theatri botanici* en 1596, publié en 1671.

Actuellement, c'est le Code International de Nomenclature Botanique (ICBN) qui régit la nomenclature botanique : « *Le présent Code tend à établir une méthode stable de dénomination des groupes taxinomiques, permettant d'éviter et de rejeter les noms qui peuvent être source d'erreur ou d'ambiguïté ou qui engendrent la confusion dans la science* » (Préambule 1 du Code International de Nomenclature Botanique de St Louis, 1999, traduit en français par V. Malécot et R. Soca pour le réseau Tela Botanica)².

C'est donc après des siècles de recherches et de querelles sur la nomenclature botanique que les scientifiques semblent s'être mis d'accord sur un « langage » scientifique commun afin de faciliter leurs échanges³.

Cette nomenclature reste indispensable à la communication entre scientifiques, mais aujourd'hui il existe incontestablement une demande et un besoin de nommer les plantes par un nom français. En effet, dans certaines circonstances, notamment lorsqu'il s'agit de communiquer avec le grand public (commercialisation, exposition, flores simplifiées...) et pour les textes juridiques (arrêtés de protection d'espèces menacées), l'utilisation d'un et un seul nom en français s'impose. Cela permettrait une meilleure compréhension par les « non-botanistes » qui trouvent les noms latins souvent incompréhensibles et difficiles à retenir. N'est-il pas plus facile de retenir le nom de Reine des prés plutôt que *Filipendula ulmaria* (L.) Maxim. ?

De nombreuses plantes possèdent déjà, depuis des siècles, des noms vernaculaires⁴ généralement tirés d'usages et souvent propres à une région. Ainsi, on verra plusieurs noms attribués pour une même plante ou un seul nom attribué à plusieurs plantes.

L'intérêt de créer des règles de nomenclature botanique pour l'établissement d'un nom français paraît donc justifié dans certaines conditions. Il est important de noter que ces noms n'ont pas pour but de remplacer les noms scientifiques mais bien au contraire de les compléter pour une meilleure compréhension. Ils ne doivent pas non plus être pris comme uniques dans la langue française et ainsi venir effacer les noms vernaculaires. En effet, ces noms dans diverses langues, dialectes ou usages régionaux sont encore très utilisés dans certaines régions (par exemple chicon pour l'endive dans le nord de la France) et font partie d'un patrimoine culturel d'un grand intérêt pour les historiens, linguistes, anthropologues... Ils doivent donc faire l'objet d'une attention particulière pour éviter leur disparition.

Aucune publication française ne statue sur une méthodologie particulière à adopter pour ne retenir qu'un seul nom de plante en français. Des botanistes y ont réfléchi en France et au Québec et la question soulève de nombreux problèmes. Au Québec, une méthodologie intéressante sur le choix d'un seul nom en langue française a été établie par G. Lamoureux et son équipe dans l'ouvrage *Flore printanière* (2003). Des propositions ont aussi été faites dans d'autres groupes taxonomiques (mollusques, oiseaux ou encore champignons).

Il s'agit donc d'établir des règles qui puissent converger vers un guide de nomenclature pour le choix de noms de plantes précis, uniques dans la langue française. Destinés à la communication pour le grand public et aux textes réglementaires liés à la protection des plantes, ces règles inciteront à retenir des noms simplifiés, plutôt élégants, évocateurs, et si possible déjà utilisés par une majorité de la population tout en évitant les décalques du latin et

2 La première version du Code vit le jour en 1867 lors du Congrès de botanique de Paris (établi au départ par Alphonse de Candolle et revu par un groupe de travail, rédigé en français) et le code actuellement en vigueur est le code de Vienne de 2006, rédigé en anglais uniquement.

3 L'ICBN reste malgré tout en constante évolution, il est révisé régulièrement lors des réunions de la section de nomenclature des divers Congrès Internationaux de Botanique, environ tous les 6 ans.

4 « Un nom vernaculaire est un nom usuellement donné à une espèce animale ou végétale dans une langue vernaculaire » (Wikipédia) ; langue vernaculaire = « langue communément parlée dans les limites d'une communauté » (CNRTL)

les erreurs grossières de traduction.

Dans la communauté scientifique, on trouve les termes de noms communs, noms populaires, noms normalisés, noms scientifiques français (...) pour désigner cette nomenclature. Dans ce travail, il me semble adapté d'utiliser le terme de « nom normalisé ». En effet normaliser revient à « *appliquer une norme de manière [...] à faciliter l'utilisation généralisée* » (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)).

Ainsi, trois niveaux de nomenclature qui méritent toute une grande attention peuvent être distingués : la nomenclature scientifique binomiale linnéenne, la nomenclature normalisée en langue française et les noms en langues vernaculaires.

Références bibliographiques :

ALLORGE L., 2008. – Encadré : *Histoire des explorations botaniques*, in *Aux origines des plantes*, Vol. 2 : *Des plantes et des hommes* - sous la direction de Halle F., et Lieutaghi, P., Collectif., Fayard (éd), p96-97.

DE CANDOLLE A. P., 1844. – *Théorie élémentaire de la botanique ou exposition des principes de la classification naturelle et de l'art de décrire et d'étudier les végétaux*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret (3^{ème} éd.), p18-27.

FERRARI J.P., 1984. – *Dictionnaire étymologique de la flore française*, Lechevalier. Paris., Avant-propos.

FONTAINE B., BICHAIN J. M., CUCHERAT X., GARGOMINY O., & PRIE V., 2010. – *Les noms français des mollusques continentaux de France : processus d'établissement d'une liste de référence*, Revue d'Écologie (La Terre et la Vie), 65: 1-25.

FOURNIER M.E., 1867. – *Actes du Congrès international de botanique*, Paris, Germer Baillière, libraire-éditeur., p177-225.
<http://www.biodiversitylibrary.org/item/42464#page/186/mode/1up>

GREUTER W., McNEILL J., BARRIE F.R., BURDET H.-M., DEMOULIN V., FILGUEIRAS T.S., NICOLSON D.H., SILVA P.C., SKOG J.E., TREHANE P., TURLAND N.J. & HAWKSWORTH D.L., 2000. – *International Code of Botanical Nomenclature (St Louis Code)*. Regnum Vegetabile. Königstein : Koeltz Scientific Books. Traduit de l'anglais par V. Malécot et R. Soca pour le réseau Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/page:code>

GUYOT L., GIBASSIER P., 1960. – *Les noms des plantes*, Collection Que sais-je ?, Presses universitaires de France, p5-8.

LAMOUREUX G., 2002. – *Flore printanière*, Collaboration à la photographie: R. Larose, Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec, Canada, p16-25.

McNEILL J., BARRIE F. R., BURDET H. M., DEMOULIN V., HAWKSWORTH D. L., MARHOLD K., NICOLSON D. H., PRADO J., SILVA P. C., SKOG J. E., WIERSEMA J. H., & TURLAND N. J., 2006. – *International Code of Botanical Nomenclature (Vienna Code)*, adopted by the Seventeenth International Botanical Congress Vienna, Austria, July 2005. Regnum Vegetabile n°146, Koeltz Scientific Books, Königstein.

OLIVIER R., GALLAND J.P., MAURIN H., ROUX J.P., 1995. – *Livre rouge de la flore menacée de France*, Muséum national d'Histoire naturelle, Conservatoire botanique national de Porquerolles, Ministère de l'environnement, Paris, p xxi-xxiv.

- RAYNAL-ROQUES A., 1994. – *La botanique redécouverte*, Belin/INRA (éd), p20 à 63.
- ROUSSEAU J.J., 1802. – *La botanique de J.J Rousseau*, Paris, p7-24.
<http://www.biodiversitylibrary.org/item/100397#page/11/mode/1up>
- ROVEA J., Comité pour les noms français des champignons, - *Noms recommandés par le Comité pour les noms français des Champignons*.
<http://www.mycofrance.com/presentationcomite.htm>
- SELOSSE P., 2005. – *Aspects linguistiques de l'œuvre botanique des Bauhin dans les fonds patrimoniaux de Franche-Comté*, Acte du Colloque « Voyages en Botanique », 16 & 17 juin 2005, Besançon.
- TILLIER S., 2005. – *Terminologie et nomenclatures scientifiques : l'exemple de la taxonomie zoologique*, Langages 1/2005 (n° 157), p. 104-117.
www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-104.htm

Webographie :

CNRTL (Centre national de ressources Textuelles et lexicales) :

- <http://www.cnrtl.fr/definition/vernaculaire>
- <http://www.cnrtl.fr/definition/vulgaire>
- <http://www.cnrtl.fr/definition/normalis%C3%A9>

Encyclopédie Universalis

- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/noms-vernaculaires-francais/>
- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/noms-vernaculaires-botanique/>

PlantUse :

- http://uses.plantnet-project.org/fr/Noms_populaires_des_plantes

Tela Botanica :

- http://www.tela-botanica.org/page:code_botanique_st_louis?var_recherche=code+st+louis

Wikipedia :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_normalis%C3%A9
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_la_botanique
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vernaculaire>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_commun#Noms_propres_et_noms_communs
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_botanistes